

## Les formats pour l'archivage pérenne

Les formats pour l'archivage pérenne sont les formats qui, à l'heure actuelle, permettent de garantir la lisibilité du document sur le moyen et long terme (20, 30 ans et plus). Il est recommandé d'utiliser des formats libres et accessibles à tous, dits « ouverts » (ex : PDF, JPEG). En effet, en cas de changement ou disparition du logiciel, les documents sous formats dits « propriétaires » (liés à un éditeur) seraient inexploitables...

Il faut donc privilégier des formats « ouverts » et non propriétaires.

> La question des formats est en constante évolution, il faut mener une veille sur les recommandations des Archives de France, des Archives nationales, des Archives départementales.

Voici, par exemple, le tableau des formats des Archives nationales (département des Archives électroniques et des Archives audiovisuelles) :

Types de données	Formats	Acceptés Tolérés, Refusés	Traitement à prévoir avant versement
Données structurées, systèmes d'information, applications métier, bases de données	Contacter votre service informatique et l'archiviste compétent pour votre secteur		
Bureautique	ODF "Open Document Format" (ODT, ODP, ODS, etc.)	Acceptés	Sans traitement
	Suite Microsoft Office (DOC, DOCX, XLS, XLSX, PPT, PPTX, etc.)	Acceptés	Sans traitement
	Suite Microsoft Office avec Macro (DOCM, PPTM, etc.)	Tolérés	Sans traitement
	TXT (codage UTF-8)	Acceptés	Sans traitement
	PDF, PDF/A (ISO 19005), PDF/A-1b, PDF/A-2	Acceptés, avec les fichiers dans leur format d'origine s'il s'agit d'une conversion	Sans traitement
Compression	ZIP, TAR, TARBZ2, TARGZ2	Refusés	Décompression avant versement
Compression bureautique	7ZIP, RAR, etc.	Refusés	Décompression avant versement

Types de données	Formats	Acceptés Tolérés, Refusés	Traitement à prévoir avant versement
Messageries	EML	Acceptés	Extraction des pièces jointes et du contenu textuel dans un fichier  TXT
	Autres formats de message (MSG, etc.)	Tolérés	Conversion en EML et traitement (cf. ci-dessus)
	Conteneur PST	Acceptés	Extraction des messages au format EML (cf. ci-dessus)

Les formats tolérés sont pris en charge sans garantie de pérennisation.

Beaucoup d'autres formats existent. Voici quelques exemples de formats durables actuellement recommandés :

- Documents bureautiques, mails : XML, PDF-A, PDF 1.4

- Images: JPEG2000, TIFF

Sons: MPEG-2 (compression sans perte), MP3, WAV, FLAC

Vidéo : MPEG-4 AVC (compression sans perte)

- Bases de données : XML, TXT

- Plans vectoriels : CGM, STEP, DXF, PDF/A-2

Les formats conseillés pour la 3D sont traités dans la fiche consacrée à la production et la conservation de la 3D.

## Pour assurer la veille sur l'évolution des recommandations :

- ✓ Études et guides diffusées par le service interministériel des Archives de France : Formats (FranceArchives)
- ✓ Le C.I.N.E.S. (Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur), reconnu dans la communauté scientifique grâce à son expertise pour l'archivage numérique pérenne met à disposition des guides et recommandations et notamment la liste des formats qu'il recommande https://facile.cines.fr/
- ✓ Référentiel général d'interopérabilité de l'État : <a href="http://references.modernisation.gouv.fr">http://references.modernisation.gouv.fr</a>

## Pour en savoir plus :

https://doranum.fr/stockage-archivage/

https://doranum.fr/stockage-archivage/quiz-format-ouvert-ou-ferme 10 13143 mcwg-qs64/

https://francearchives.gouv.fr/fr/article/88482504